



**Les femmes
et la création
d'entreprise**

Édition 2015



CAISSE D'ÉPARGNE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Les Caisses d'Épargne et leur Fédération nationale remercient leurs partenaires pour leur contribution précieuse à la réalisation de ce document, axé cette année sur l'observation des freins et des leviers d'engagement dans la démarche d'entrepreneuriat par les femmes. Cette 4^e édition fait appel à leur expertise et prend appui sur leur mobilisation en faveur de l'entrepreneuriat en France, et plus particulièrement de l'entrepreneuriat féminin. Nous sommes fiers d'être à leurs côtés chaque jour et partout en France.



CAISSE D'ÉPARGNE
FÉDÉRATION NATIONALE



Edito

Passer du constat à l'action

Depuis 2012, les Caisses d'Épargne sont résolument engagées en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Il s'agit d'une question de société tout à fait essentielle, mais aussi d'un enjeu économique majeur. Parvenir à augmenter sensiblement le nombre de femmes se lançant dans l'entrepreneuriat serait un moyen efficace de contribuer à la croissance qui fait défaut en France.

Pour avancer efficacement, il faut d'abord un état des lieux. C'est pourquoi les Caisses d'Épargne ont d'abord entrepris de réaliser un baromètre annuel (entre 2012 et 2014). Il leur a permis de battre en brèche bien des idées reçues, ancrées souvent dans l'esprit des femmes elles-mêmes, mais aussi de qualifier quelques spécificités qui font la force des entrepreneures.

Mais connaître ne suffit pas. Le moment venu, il faut agir. Cette 4^e étude Caisse d'Épargne (qualitative cette année) s'inscrit dans cette perspective. Elle identifie les freins et les leviers sur lesquels la Caisse d'Épargne et ses partenaires vont pouvoir bâtir leur dispositif d'action. Nous espérons qu'elle vous aidera à en faire de même.

Florence Raineix
Directrice générale
de la Fédération nationale
des Caisses d'Épargne

Cédric Mignon
Directeur
du Développement
Caisse d'Épargne

Sommaire

INTRODUCTION

Méthodologie _____	6
Contexte de la création _____	7-8

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2015

> Phase 0 : état de départ _____	9
> Phase 1 : conception de l'idée _____	10
> Phase 2 : montage du projet _____	11
> Phase 3 : création administrative et financière _____	12
> Synthèse des principaux résultats _____	13

LES PARTENAIRES DU PROJET

> BGE : des créatrices en devenir _____	14
> La Caisse des Dépôts : stimuler l'écosystème entrepreneurial des créatrices _____	15
> France Active : les femmes entrepreneures ont tout pour réussir_	16
> Initiative France : passer à l'acte de façon plus sûre _____	17
> Entreprendre au féminin - Essec : créatrices et relation au financement _____	18
> Action'elles : promouvoir l'accompagnement _____	19
> Conquête et innovation : l'ambition des Pionnières _____	20
> Force Femmes : entreprendre après 45 ans _____	21
> Bpifrance : des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de votre entreprise _____	22
> APCE : accompagner la création _____	23

CONCLUSION _____	24
------------------	----

ACTIONS DES CAISSES D'ÉPARGNE _____	25-27
-------------------------------------	-------



Pascale BOISTARD

Secrétaire d'État chargée
des Droits des femmes, auprès
de la ministre des Affaires sociales,
de la Santé et des Droits des femmes.



Parmi les nouvelles entreprises, seules 30 % sont créées par des femmes.

C'est pourquoi le Gouvernement a lancé en 2013 un plan pour l'entrepreneuriat féminin, afin de porter la part de femmes parmi les entrepreneurs à 40 %. Ce plan comporte trois piliers : la mobilisation des femmes pour les inciter à entreprendre, l'accompagnement et le financement de leur projet, notamment via le renforcement du Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF).

Nos cibles prioritaires sont les zones rurales, les quartiers de la politique de la ville, et les reprises d'activité.

Le réseau des Caisses d'Épargne est un partenaire actif, qui fait de l'entrepreneuriat féminin un axe de son développement grâce à l'accompagnement des femmes créatrices d'entreprise, action valorisée par le baromètre des femmes entrepreneures. Cette année, BPCE a souhaité enquêter sur les freins et leviers qu'elles rencontrent sur le chemin de la création. Ces informations, et les pistes d'action que l'étude « nudge » nous révèle, constituent des éléments précieux pour remplir notre objectif. 🗨️

Introduction

Méthodologie

L'étude qualitative

Cette étude qualitative est basée sur 16 entretiens en profondeur de femmes présentant quatre profils différents : 3 ont initié la démarche de création d'entreprise, 5 sont en cours de création, 5 ont créé leur activité depuis moins de 18 mois et 3 ont abandonné.

Les résultats de cette phase qualitative ont été analysés sous le prisme de l'économie comportementale afin d'identifier les facteurs – freins ou leviers – influant sur la création d'entreprise par les femmes, et les solutions à mettre en œuvre pour favoriser l'entrepreneuriat au féminin.

Étude
réalisée
par
l'institut BVA



Une étude préalable à l'identification de « nudges »

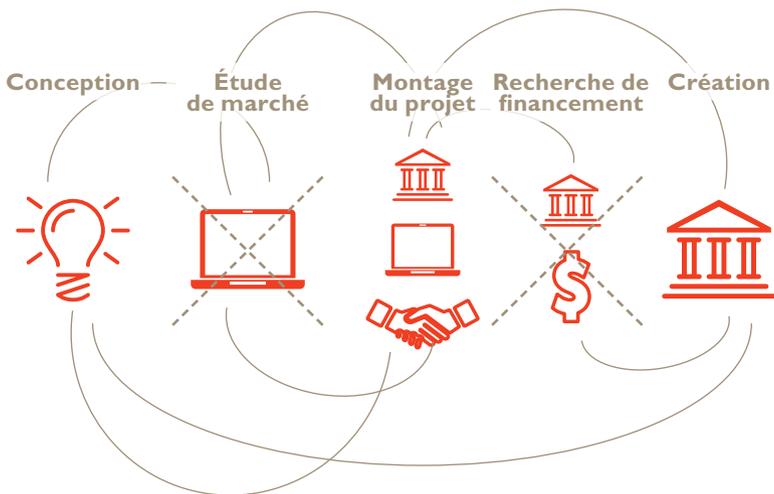
Le « nudge » est une technique issue de l'économie comportementale qui vise à inciter une population cible, sans la contraindre ni la manipuler, à faire évoluer son comportement. Le terme est parfois traduit par « incitation douce » en français. En tentant d'identifier de telles incitations à entreprendre, la Caisse d'Épargne et ses partenaires veulent passer à l'action concrète pour contribuer à l'augmentation de la part des femmes dans la création d'entreprise.

Contexte de la création

Des parcours qui ne suivent pas une route « logique »

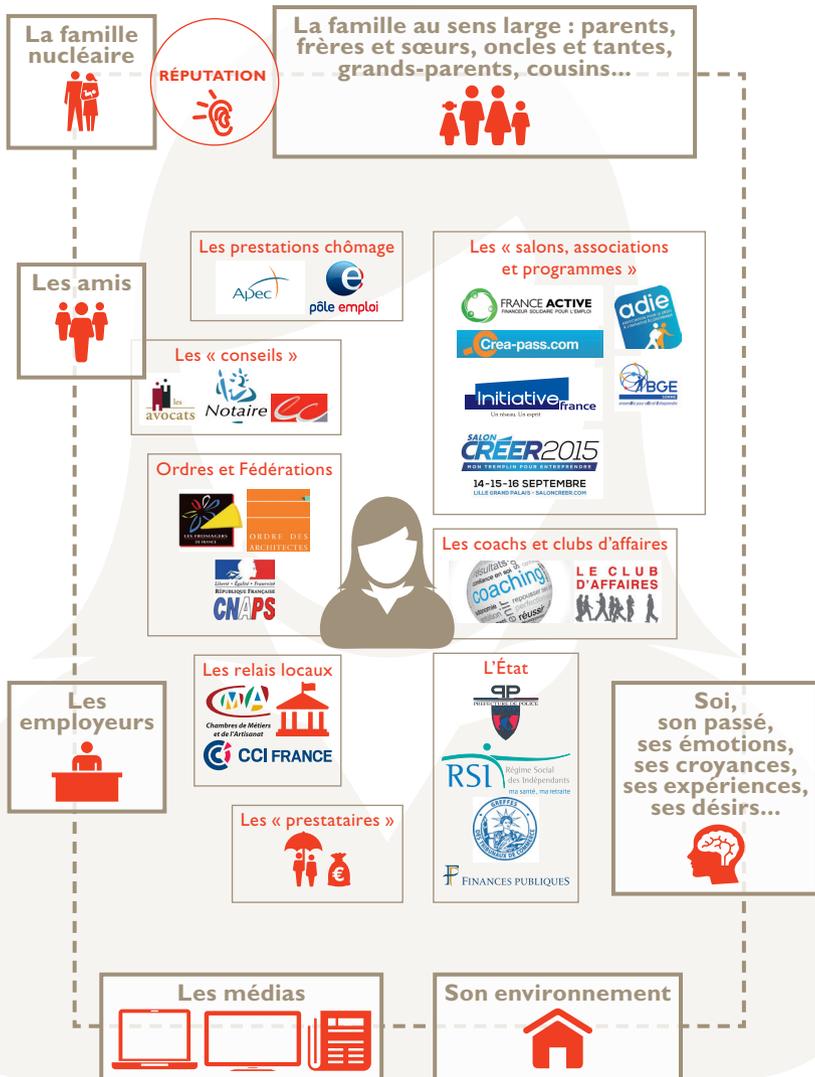
Quatre étapes de la création d'entreprise ont été déterminées et analysées : l'état de départ (phase 0), la conception de l'idée (phase 1), le montage du projet (phase 2) et la création administrative et financière (phase 3).

Pour autant, dans la réalité, on observe des parcours différents pour chaque femme, délinéarisés, avec des étapes suivies toutes en même temps, dans le désordre ou « zappées ».



De nombreuses sphères d'influence

De nombreux facteurs influencent le comportement et le parcours des femmes : si certains d'entre eux sont très concrets et « logiques » (analyses financières...), d'autres sont émotionnels et parfois même inconscients (influence de son passé, de sa famille, de son environnement).



Résultats de l'étude 2015

PHASE 0

État de départ

Leviers et freins à la volonté d'entreprendre



- Un choix « par défaut », voire la seule option envisageable.
- Une orientation naturelle vers l'entrepreneuriat après le salariat.
« C'était un rêve de jeune fille. »
- L'appartenance à une dynastie d'entrepreneurs.
- La recherche de récompenses qui vont encourager l'effort de la création d'entreprise.
- La création d'entreprise comme instrument de valorisation de l'image de soi.
« Mon objectif, c'est d'être heureuse. »
- Le discours de proches dont on valorise l'opinion et les conseils pour renforcer la volonté de créer son entreprise.
« Beaucoup de gens me disaient de m'installer. »



- Des craintes liées au fait de perdre les avantages perçus du statut de salarié.
« Mieux vaut être salarié au niveau fiscal. »
- Casser les habitudes et sortir du rang.
« Les gens sont inquiets quand on sort du moule. »
- Avoir de jeunes enfants, ou désirer en avoir à court terme.

Conception de l'idée

Leviers et freins à l'élaboration du projet



- Une information ou un évènement (une rencontre...) au moment propice.

« J'ai rencontré cette dame au marché. »

- La continuité d'un métier, d'une activité.
- L'association d'un proche à la création.
- L'allocation mentale de sommes d'argent (indemnités de départ élevées, droits aux indemnités Pôle emploi ou dommages et intérêts gagnés aux prud'hommes) à la future entreprise et pour assurer le quotidien le temps de la création.

« Maintenant, cet argent va servir à me réaliser. »

- Une idée reçue, une croyance ancrée dans le cadre mental qui va faire office de déclencheur au projet.

« J'étais certaine que le service à la personne était porteur. »



- La difficulté à identifier une personne référente et pouvant apporter son soutien (expert ou psychologue).

« Je ne savais pas vers qui me tourner et par où commencer. »

- La proximité de la décision de créer son entreprise avec un investissement financier qui se rapproche et devient « concret ».

« J'adore ce que je fais mais vais-je pouvoir en vivre ? »

Montage du projet

Leviers et freins au passage à l'action



- La présence d'un mentor, contact unique et reconnu comme qualifié.

« Il nous a beaucoup soutenues et nous a suivies du début à la fin. »

- Les organismes d'aide à la création, les couveuses d'entreprises, les réseaux et clubs d'affaires.
- Les formations (devenir chef d'entreprise, comptabilité, gestion...).
- L'expérience et le métier exercé préalablement par la créatrice.
- La présence et le soutien des proches.
- S'engager auprès de ses proches en leur parlant du projet.
- Des premiers retours positifs qui rassurent et poussent la créatrice à continuer.

« J'en ai parlé à tout le monde... c'était terminer le processus ou perdre la face. »



- Des informations sur la création d'entreprise difficiles à trouver en raison de sources multiples, incomplètes et inexactes.

« Je suis perdue, je ne sais pas où commencer. »

- La rupture avec son ancien métier.
- La recherche d'un lieu pour exercer.
- Des erreurs ou l'incompétence des interlocuteurs qui délivrent des informations.
- Un sentiment de panique et de perte de contrôle du projet à la suite d'un mauvais enchaînement des événements, un allongement ou une accélération imprévue de certaines étapes.
- Un changement d'habitudes mal vécu par la famille proche.
- **« Mon mari me soutient tant que ça n'affecte pas son confort quotidien. »**
- Un découragement lorsque les difficultés s'accumulent et qu'aucun signe positif ne vient récompenser le travail fourni.

« J'ai plusieurs fois pensé à arrêter, car tout allait contre. »

Création administrative et financière

Leviers et freins à la concrétisation



- Les premiers documents qui viennent concrétiser la naissance de l'entreprise : cartes de visite, extraits de Kbis... sont autant de « récompenses » pour la créatrice et pour ses efforts.

« J'ai gardé le journal d'annonces, je le regarde parfois, c'est un peu comme le journal avec les résultats du bac. »



- Des statuts très difficiles à remplir... alors que le choix même des statuts les plus appropriés est déterminant.

« Je fais du cake design : c'est quoi ? Un atelier ? De l'artisanat ? De la vente de gâteaux ? Une activité de commerce ? Je mets quoi dans les cases. »

- Un sentiment d'avoir abouti quand le financement est accepté par la banque alors que le déblocage de l'argent peut se révéler très long.

« Mon père a dû venir avec moi à la banque pour qu'ils finissent de verser l'argent. »

- L'absence d'explications constructives par le conseiller bancaire quand le financement est refusé par la banque.

« Il m'a juste envoyé un mail pour me dire que mon dossier ne passait pas. Alors que ça faisait un an qu'il me disait le contraire. »



© Adobe Stock

Synthèse des principaux résultats

- ▶ La **création d'entreprise** : un **parcours délinéarisé**.
- ▶ Un **besoin d'accompagnement** des femmes tout au long du processus.
- ▶ Un **soutien de la famille** déterminant.
- ▶ La **force** et l'importance des « **récompenses** » et des interlocuteurs rencontrés.
- ▶ La **difficulté d'accès à l'information**.
- ▶ La **faculté à gérer les efforts** dans le temps.



© Adobe Stock

Les partenaires du projet

BGE : des créatrices en devenir

Observant avant tout les postures entrepreneuriales, nous ne regardons pas nos entrepreneuses comme des femmes, mais comme des créatrices en devenir, porteuses d'initiatives et de richesse pour notre économie.

Confronter ses idées, réaliser son étude de marché, structurer son business plan... Nous leur apportons méthodologie et outils à chaque étape pour que de leur envie d'entreprendre jaillissent des idées, de celles-ci naisse un projet structuré et du projet une entreprise pérenne.

「 Penser l'acte d'entreprendre hors des reproductions sociales.

Né de la volonté de penser l'acte d'entreprendre hors des reproductions sociales, BGE agit très en amont pour lever les freins à la création d'entreprise auprès du plus grand nombre.

Démocratiser l'entrepreneuriat, c'est aussi le féminiser.

44 %* des 17 000 entreprises créées avec BGE chaque année le sont par des femmes.



bge.asso.fr

* 30 % moyenne nationale.

La Caisse des Dépôts : stimuler l'écosystème entrepreneurial des créatrices

L'action de la Caisse des Dépôts vise à stimuler l'écosystème entrepreneurial des créatrices en accompagnant sur ses fonds propres les politiques publiques de l'État et des collectivités locales.

Elle soutient l'entrepreneuriat féminin avec ses partenaires nationaux d'aide à la création d'entreprise généralistes et spécialisés, dont les Pionnières, Force Femmes et Action'elles.

Elle mène en faveur des femmes, des actions dans les salons nationaux et régionaux de la création d'entreprise ; elle pilote des prix pour valoriser les créatrices... ; elle intervient au travers d'outils financiers (garantie FGIF, prêts d'honneur...).

Elle se mobilise pour la création d'entreprise par les femmes à travers les conventions

triennales passées avec le secrétariat d'État aux Droits des femmes (2006, 2012, 2015). 25 plans d'Action Régionaux (PAR) ont été co-construits en partenariat au niveau régional et ont permis une structuration du pilotage de la création en faveur des femmes par les acteurs locaux, tant publics (CDC/État/régions...) que privés (banques...). En 2015-2017, les PAR ciblent plus particulièrement des actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans les zones rurales et en matière de création d'entreprises innovantes.



www.caissedesdepots.fr

France Active : les femmes entrepreneures ont tout pour réussir

Depuis plus de 10 ans, France Active se mobilise pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat au féminin en France en répondant à 3 enjeux.

L'information tout d'abord. France Active est un promoteur de l'entrepreneuriat féminin auprès de l'ensemble de ses partenaires. Par sa politique de communication, par l'organisation d'événements, elle joue un rôle de mobilisation sur les territoires, notamment auprès des banques et des associations pour soutenir les femmes qui se lancent dans cette aventure. Initiateur de la Journée des femmes entrepreneures, partenaire du Baromètre de la Caisse d'Épargne, partenaire de la Semaine de sensibilisation à l'entrepreneuriat au féminin depuis la première année, France Active encourage une dynamique de création d'entreprise à l'initiative des femmes.

L'accompagnement ensuite. France Active a mis en place un programme ambitieux de formation de ses salariés qui intègre les spécificités de l'entrepreneuriat au féminin. Présent dans toute la France,

notre réseau propose aux femmes entrepreneures des accompagnements spécialisés. Nous les conseillons, nous les aidons à finaliser leur plan de financement et nous leur permettons de développer leur réseau, pour mettre toutes les chances de leur côté.

Le financement enfin. Délégitaire du Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF), France Active propose des garanties d'emprunt bancaire et des prêts solidaires, qui permettent de compléter les ressources financières indispensables pour le lancement de leur entreprise. Grâce à notre réseau, les femmes accèdent aux crédits bancaires dans les meilleures conditions et 80 % d'entre elles passent le cap fatidique des 3 ans.

Les résultats sont là : 45 % des créateurs d'entreprise accompagnés par France Active en 2014 sont des créatrices !



FRANCE ACTIVE
FINANÇEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

www.franceactive.org

Initiative France : passer à l'acte de façon plus sûre

**Croissance économique
rime avec confiance.
En 2014, Initiative France
a donné sa confiance
à 6 301 femmes
pour créer ou reprendre
une entreprise.**

L'offre d'accompagnement et de financement d'Initiative France leur permet de passer à l'acte de façon plus sûre. L'accompagnement individuel et le prêt d'honneur pour se constituer des fonds propres et faciliter l'obtention d'un prêt bancaire répondent à leurs attentes.

De plus, l'accompagnement par un parrain ou une marraine est très apprécié par les femmes, spontanément à l'écoute et en demande de référent.

Profiter
des propositions
de mise en réseau
faites par
les plateformes.

Elles sont aussi très réceptives aux propositions de mise en réseau faites par les plateformes, compensant leur déficit en ce domaine.

Enfin, l'accompagnement d'Initiative France peut permettre d'accéder au dispositif national de garantie dédié aux femmes : le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF).



www.initiative-france.fr

Entreprendre au féminin - Essec : créatrices et relation au financement

Même si Entreprendre au féminin - ESSEC apporte des éléments structurants sur le montage du projet, l'adéquation de la forme juridique, l'articulation des financements, etc., l'une de ses valeurs ajoutées est de permettre à une candidate de tester en profondeur et en toute sécurité (ateliers de partage entre elles et avec des experts) son idée.

Avant tout, l'adéquation du projet au marché (y a-t-il des consommateurs ou futurs consommateurs ?), mais aussi l'adéquation de la personne au projet (appétence au risque, environnement personnel et situation individuelle).

Ensuite seulement, il s'agit de se préoccuper des moyens de son développement et de sa stratégie.

Permettre à une graine d'entrepreneure de confronter son projet « rêvé » à la réalité d'un marché.

Il est arrivé qu'une candidate change de projet en cours de route (c'est encore davantage le cas avec les start-up), se greffe à un autre projet ou/et renonce à son projet d'entrepreneuriat. Ça n'est pas un échec, c'est notre rôle de permettre à une graine d'entrepreneure de confronter son projet « rêvé » à la réalité d'un marché.



ESSEC
BUSINESS SCHOOL

www.essec.fr

rubrique Executive Education
> Management & Leadership
> Entreprendre au Féminin

Action'elles : promouvoir l'accompagnement

Action'elles est le seul réseau national, géré par des entrepreneures en activité, qui accompagne TOUTES les femmes, de l'idée au développement de leur entreprise par la formation et le networking.

À son arrivée au sein de l'association, chaque nouvelle Action'elles bénéficie d'un entretien d'une heure avec une chef d'entreprise militante de l'association.

C'est souvent pour la porteuse de projet la première occasion de parler de son idée, de sa situation, de ses croyances et de ses doutes. L'écoute et la bienveillance sont la base de cet échange.

Entrer dans un premier réseau

En recevant d'un pair des conseils, des contacts, et surtout des outils permettant une vision globale de son projet structuré dans le temps, la porteuse de projet se sensibilise à la posture d'entrepreneure.

Devenir membre d'Action'elles est le bon moyen de sortir de la solitude du créateur et de rentrer dans un premier réseau professionnel.



www.actionelles.org

Conquête et innovation : l'ambition des Pionnières

Les Pionnières fédèrent le premier réseau* d'incubateurs et pépinières au service d'entrepreneures innovantes. Son objectif : mobiliser le potentiel économique de l'entrepreneuriat féminin pour créer de la valeur, des emplois, de la croissance et être un accélérateur de mixité entrepreneuriale.

La solution : accroître les chances de réussite, grâce à un accompagnement complet et personnalisé des futures entrepreneures, au sein d'un écosystème bienveillant et dynamique.

En amont, chaque structure d'accompagnement Pionnières intervient pour sensibiliser les femmes à la création d'entreprise et leur donner l'envie d'entreprendre.

Afin de franchir le pas, des programmes d'émergence sont proposés pour leur permettre de tester leur idée, de découvrir leur potentiel et de balayer les principales étapes de la création d'entreprise.

L'objectif est de lever les freins et de renforcer la confiance en soi des futures entrepreneures.

Renforcer la confiance
en soi des futures
entrepreneures



* En France, au Maroc, en Belgique
et au Luxembourg.

Force Femmes : entreprendre après 45 ans

**Association reconnue
d'intérêt général,
Force Femmes
accompagne gratuitement
les femmes au chômage
de plus de 45 ans
dans leurs démarches
de retour à l'emploi
et de création d'activité.**

Considérer
globalement
le contexte
de chaque candidate

Cet accompagnement est organisé dans 10 villes en France, dispensé par des bénévoles experts dans leurs domaines, et s'articule autour de deux axes : individuellement pour accompagner chacune dans son projet et collectivement pour des thématiques techniques et opérationnelles (communication, marketing, juridique, commercial, etc.).

Le regard des experts permet à chaque candidate de se sentir accompagnée dans sa création d'activité, mais aussi dans la prise en considération globale de son contexte personnel et économique.

De la construction de l'idée jusqu'au dépôt des statuts, Force Femmes a déjà accompagné plus de 2 200 porteuses de projet.

FORCEfemmes
www.forcefemmes.com

Bpifrance : des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de votre entreprise

En partenariat avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial, Bpifrance accompagne dirigeants et dirigeantes et finance leurs entreprises pour voir plus grand, plus loin et faire émerger les champions de demain.

De l'amorçage à la cotation en bourse, en passant par la transmission, Bpifrance offre des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de votre entreprise. Aide, financement bancaire, garantie et investissement en fonds propres, autant de moyens pour :

- consolider votre avantage concurrentiel par l'innovation,
- lancer votre activité et soutenir sa croissance par l'investissement,
- renforcer votre trésorerie,
- prendre votre envol à l'international.

À vos côtés pour accompagner et financer vos projets d'entreprise

Afin de toujours mieux vous connaître, nous avons créé Bpifrance Le Lab pour décrypter les déterminants de la croissance des entreprises et ainsi nous éclairer, tout comme vous, chef d'entreprise, sur un monde plus que jamais en mouvement !



www.bpifrance-lelab.fr

bpifrance

www.bpifrance.fr

APCE : accompagner la création

La création administrative est un moment très attendu par toute créatrice, car c'est celui où elle donne vie à son entreprise. C'est l'aboutissement de la phase de maturation et de montage de son projet, qui, selon les cas, peut durer de quelques semaines à quelques mois. C'est aussi le moment où l'entreprise va obtenir un numéro Siren, qui lui permettra de déclencher un certain nombre d'opérations administratives et financières.

Le site de l'APCE a pour vocation d'informer et d'orienter les créatrices vers les réseaux

Les formalités de création ont été considérablement simplifiées avec la mise en place des CFE (Centres de Formalités des Entreprises). Des précautions doivent cependant être prises et il est important que les femmes bénéficient à ce stade de conseils et d'un accompagnement de qualité. Le site de l'APCE www.ellesentreprennent.fr a justement pour vocation d'informer et d'orienter les créatrices vers les réseaux susceptibles de les aider. Un site incontournable à découvrir... ou redécouvrir !



www.ellesentreprennent.fr

Conclusion



Florent LAMOUREUX

Directeur du Marché
des Professionnels Développement
Caisses d'Épargne BPCE

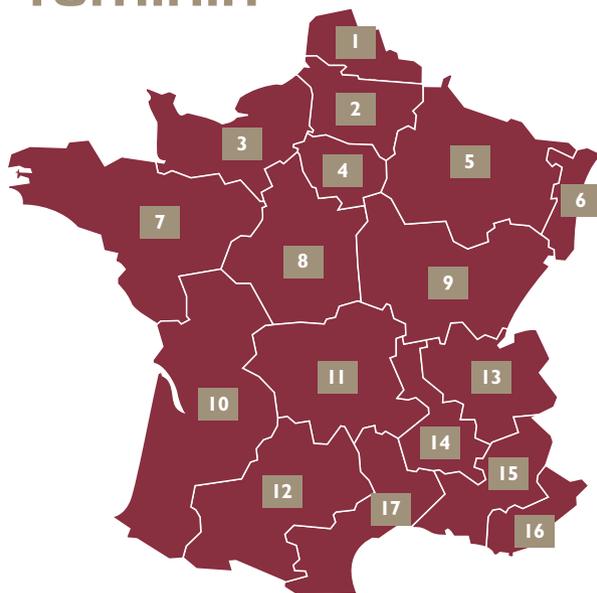


De plus en plus d'acteurs se mobilisent en faveur de l'entrepreneuriat féminin, aussi bien au niveau national qu'en région. Les Caisses d'Épargne y ont sans doute contribué : outils spécifiques et actions dans le réseau des Caisses régionales, soutien aux initiatives de partenaires, financement par le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes, Baromètres des femmes entrepreneures et maintenant le « nudge ».

À partir de l'étude préalable que vous venez de découvrir, l'objectif est de permettre à chacun d'entre nous de faire évoluer les mentalités et de soutenir les femmes qui souhaitent entreprendre. Le concept du « nudge » est bien de donner un « coup de pouce ». C'est ce que nous voulons faire.

Ainsi, ensemble, nous nous inscrirons progressivement dans les objectifs fixés par le Gouvernement : faire progresser de 10 points la part de femmes créatrices d'entreprise en France pour atteindre 40 % d'ici 2017. À vos marques, prêtez, lancez-vous ! 🍷

Les Caisses d'Épargne engagées en faveur de l'entrepreneuriat au féminin



1 NORD FRANCE EUROPE

- Participant et principal mécène du trophée EllesCréent.

2 PICARDIE

- Lancement de l'association « les Elles de BPCE - Picardie ».

3 NORMANDIE*

- Trophée Femmes de l'économie.
- Concours régional Biilink.
- Signature d'une charte d'engagement au profit de l'entrepreneuriat féminin : PAR.

- Participation à la conférence « Entrepreneuriat féminin : le pari gagnant de l'accompagnement » et remise du prix Biilink « En 2014 : mon entreprise en Normandie ».

4 ÎLE-DE-FRANCE

- Trophée Femmes de l'économie.
- Soutien au concours « Créatrices d'avenir » organisé par Île-de-France Active.
- Organisation de petits déjeuners et déjeuners haut de gamme : rencontre de femmes chefs d'entreprise.

* Caisses ayant signé un P.A.R. (Plan d'Actions Régional).

5 LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE

- Trophée Femmes de l'économie.
- Entretien avec interlocuteurs de la Caisse des Dépôts de la déléguée régionale aux Droits des femmes et à l'Égalité, pour mise en place d'actions sur la Lorraine.
- Étude de faisabilité d'une action sur Champagne Ardenne.

6 ALSACE

Partenaire de la remise des Trophées de l'entrepreneuriat au féminin, avec la collaboration de la Chambre des métiers d'Alsace.

7 BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

Trophée Femmes de l'économie.

8 LOIRE CENTRE

- Partenaire du Prix Fémin'Initiative, organisé par la Chambre des métiers et de l'artisanat et la CCI.
- Organisation du premier concours régional sur l'entrepreneuriat au féminin le 1^{er} juin 2015.

9 BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Participation à la remise des Trophées de l'entrepreneuriat au féminin.

10 AQUITAINE POITOU CHARENTE*

- Trophée Femmes de l'Économie.
- Participation à la deuxième édition du Salon de la reconversion professionnelle.

- Participation au Comité de Pilotage du Plan d'Actions régional de l'entrepreneuriat féminin, avec comme thème « l'amélioration des relations entre les structures d'accompagnement et les établissements bancaires ».

• Signature du PAR en Poitou Charentes pour promouvoir l'entrepreneuriat au féminin le 9 décembre 2014.

- Signature d'une convention de partenariat avec le réseau Femmes Chefs d'Entreprises d'Aquitaine.

11 AUVERGNE LIMOUSIN*

- Remise du prix spécial « Initiative Femme ».
- Signature d'une charte d'engagement de promotion de l'entrepreneuriat des femmes du Limousin.
- Participation à « L'Envol au féminin » dans le cadre du PAR.
- Signature d'un partenariat local avec Femmes Chefs d'Entreprises 63.

12 MIDI-PYRÉNÉES

- Signature d'une convention avec Midi-Pyrénées Active pour la distribution du FGIF.
- Sponsoring et remise d'un prix à trois lauréates femmes entrepreneures accompagnées par Haute-Garonne Initiative.
- Partenaire de la remise d'un prix par l'AFEE (Association des Femmes Entrepreneurs d'Europe).

* Caisses ayant signé un P.A.R. (Plan d'Actions Régional).

13 RHÔNE-ALPES*

- Faciliter l'accès au financement en abondant le fonds du prêt d'honneur et le FGIF.
- Soutien aux femmes entrepreneures avec Initiative au Féminin, les Trophées Bref Rhône-Alpes Femmes de l'économie ou Rhône-Alpes Pionnières.
- Trophée Femmes de l'économie.
- Remise de prix à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes des femmes créatrices d'entreprise.
- Animation régulière d'un atelier présentant le financement de la création d'entreprise dont le microcrédit à des porteuses de projet accompagnées par l'association Forces Femmes.
- Réalisation d'un guide sur l'entrepreneuriat des femmes.
- Signature du PAR pour l'entrepreneuriat au féminin le 10 décembre 2014.
- Le 26 janvier 2015 : soirée spéciale « Cheffes d'Entreprises en Savoie et Fières de l'être » qui a mis à l'honneur 15 femmes cheffes d'entreprises ainsi que les réseaux les accompagnant.
- Projet de création d'un incubateur et d'une pépinière d'entreprises.
- Signature prochaine d'un partenariat local avec Femmes Cheffes d'Entreprises Rhône-Alpes.

* Caisses ayant signé un P.A.R. (Plan d'Actions Régional).

14 LOIRE DRÔME ARDÈCHE*

- Mise en place d'un Plan d'Actions régional pour l'entrepreneuriat des femmes Rhône-Alpes à l'étude.
- Soutien au concours « Initiative O féminin ».
- Création d'un guide pour l'entrepreneuriat dans les collèges et lycées.
- Promotion du FGIF.

15 PROVENCE ALPES CORSE

Pas d'action spécifique en faveur de l'entrepreneuriat féminin.

16 CÔTE D'AZUR

- Trophée Femmes de l'économie.
- Organisation d'un colloque de présentation du Baromètre des Femmes Entrepreneures 2013, avec la collaboration des réseaux « Elles d'Azur ».

17 LANGUEDOC ROUSSILLON*

- Signature d'un Plan d'Actions régionales avec la Caisse des Dépôts.
- Mise en place et promotion en lien avec l'AIRDIE du Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes.

Plus d'informations

www.horizontentrepreneurs.fr

Avec une rubrique dédiée :

<http://magazine.horizontentrepreneurs.fr/categorie/femmes-entrepreneures/>



CAISSE D'ÉPARGNE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.